

L'option musique facultative en seconde

- Elle s'appuie sur 3 champs de compétences :

- **Réaliser des projets musicaux d'interprétation et de création** : la classe de musique est dotée d'un matériel riche : piano, guitares, amplis, clavier synthé, batterie, petits accessoires, etc...

- **Écouter, comparer, commenter** : construire une culture musicale et artistique, en écoutant des oeuvres de tous horizons musicaux s'inscrivant dans les thématiques des programmes.

- **Échanger, partager, argumenter et débattre.**

Elle s'adresse aux élèves qui souhaitent poursuivre et approfondir la formation suivie au collège, quel que soit leur parcours musical personnel. Il n'est pas nécessaire de savoir jouer d'un instrument de musique ou de suivre des cours de musique en dehors du lycée.

Objectifs :

- Développer l'expérience et le plaisir des pratiques musicales collectives, de l'interprétation à la création, de la découverte des œuvres à leur écoute comparée.
- Enrichir les pratiques des élèves de références multiples liées à l'esthétique et à l'histoire de la musique, à ses techniques et à ses langages, à sa place et à son rôle dans la société contemporaine. Construire ainsi une connaissance organisée de l'histoire de la musique prenant en compte la diversité des esthétiques et des cultures.
- Identifier et développer les relations de la musique avec d'autres domaines artistiques et d'autres champs de connaissances.
- Eclairer les choix en enseignement de spécialité musique et/ou optionnel en cycle terminal dans la perspective des études supérieures.

Organisation :

- 3 heures hebdomadaires (2 heures + 1 heure)
- Choeur : 1 heure hebdomadaire.

Exemples de mises en oeuvre

- **Projets autour de la programmation de la MC2 et de l'opéra de Lyon** (préparation des concerts, découverte des métiers de la culture et du spectacle, rencontres d'artistes, techniciens, analyse et débats autour de l'interprétation et la mise en scène, rédaction d'articles publiés sur le site du Lycée, etc...)
- **Projets soutenus par la Région Rhône Alpes, la Drac**, : travail de création sonore avec un compositeur, partenariat avec une classe du Lycée Jean Jaurès (ateliers de percussions corporelles, beatbox, vidéo).
- **Partenariat avec la bibliothèque de Grenoble** : concerts Jeunes Talents.
- **Participation au dispositif « Dose le son »**
- **Concerts** : prestations de groupes d'élèves qui marquent les temps forts de la vie du Lycée, concerts du Choeur de Champo.

En conclusion

- La motivation, la curiosité pour la musique et les différentes formes d'expression artistiques sont essentielles. Les élèves sont sollicités pour s'impliquer activement dans la vie musicale du Lycée.
- Demander l'option facultative musique prend tout son sens si l'on souhaite poursuivre en enseignement de spécialité à partir de la classe de première.